

Conditions pour l'octroi d'une autorisation au niveau médico-sanitaire

Dimensionnement d'un dispositif médico-sanitaire dans le cadre d'une manifestation de Jeunesse

Plusieurs activités sont proposées dans le cadre des manifestations de Jeunesse (Rallye, Giron, etc.) et elles ne représentent pas toutes le même risque pour les participants. Ces différentes activités sont classées en paliers en fonction des risques.

Ce document a été réalisé en étroite collaboration avec la FVJC (Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes) en mai 2025.

Le BUSAMA peut redimensionner un dispositif médico-sanitaire qui était insuffisant lors de précédentes éditions.

Le BUSAMA définit pour chaque palier le minimum attendu (cf. [Guide des critères de risque et analyse des paliers](#)).

Palier selon le document cantonal	Activités et critères de risques	Dispositif médico-sanitaire à prévoir :
Palier 0	<ul style="list-style-type: none"> - Apéro des sponsors - Banquet officiel - Souper à thème - Spectacle assis - Démonstration sur la place de fête - Loto - Pétanque - Cross 	<p>Lorsque la fréquentation est inférieure à 500 personnes sur la place de fête, aucun dispositif médico-sanitaire particulier n'est requis pour les participants.</p>
Palier 1 / 1 +	<ul style="list-style-type: none"> - Sports (Volley, Football, Tir à la corde, lutte athlétisme) - Soirée à thème debout (type : soirée hard style ou techno) - Concert debout - Journée familiale - Apéro-douche 	<p>Dès une fréquentation de 1'000 personnes le dimensionnement doit être au minimum de 4 secouristes (qui ne sont pas des professionnels de la santé) et pour les soirées, le dispositif ci-dessus doit être renforcé au minimum d'un professionnel de la santé (ambulanciers diplômés, p.ex. via sa compagnie d'ambulance).</p>
Palier 2	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation dès 2'500 personnes simultanément - Course de VTT - Trail - Partie officielle / remise de prix - Fortes chaleurs/canicule prévisibles - Délai d'intervention des secours professionnels de plus de 15 min 	<p>Dès 2'500 personnes, au minimum 2 à 4 professionnels de la santé et 6 à 8 secouristes (qui ne sont pas des professionnels de la santé), dédiés et présents physiquement sur le lieu de la manifestation.</p> <p>Pour rappel, dès 5 secouristes engagés, 1 professionnel de la santé au minimum doit être dédié à la manifestation.</p> <p>Le dimensionnement du poste sanitaire doit être adapté selon l'analyse des risques, le périmètre de la manifestation et les conditions d'accès aux postes de secours.</p>

<p>Palier 2 plus spécifique</p>	<p>- Dès 10'000 personnes (jusqu'à 17'000) présentes sur site</p> <p>- Cortège de chars FVJC</p>	<p>Dès 10'000 personnes, au minimum 4 professionnels de la santé, + une ambulance avec un équipage conforme, transportant les patients selon le protocole préhospitalier vaudois + 6 à 8 secouristes (qui ne sont pas des professionnels de la santé), dédiés et présents physiquement sur le lieu de la manifestation.</p> <p>Dès 17'000 personnes, le dimensionnement doit être adapté en conséquence, en renforçant le dispositif avec des professionnels de la santé et des secouristes. Une deuxième ambulance peut être demandée.</p> <p>Lors d'un cortège avec des chars, le DMS décrit ci-dessus (prévu pour les spectateurs et composé de professionnels de la santé et non-professionnels de la santé, en fonction de la jauge) doit être complété avec 1 ou plusieurs ambulance(s) dédiée(s) (en fonction de la longueur du cortège), composé d'équipage/s conformes aux prises en charge P1-P2, et ce pour la durée du cortège</p> <p>Le protocole ambulancier pour le transport de patient (directive préhospitalière disponible sur le site www.vd.ch) doit être appliqué.</p>
<p>Palier à évaluer</p>	<p>Activités non mentionnées dans ces recommandations.</p>	<p>DMS à évaluer selon les critères de risques</p>

Selon l'emplacement géographique de la manifestation, nous demandons de renforcer le dispositif médico-sanitaire.